Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212200992-20251202-CCAS01_02122025-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LANFAINS

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2025

Nombre de Membres :
- Afférents au CCAS : 11
- En exercice : 11
- Qui ont pris part à la délibération : **10 + 1pouvoir**

L'an deux mil vingt-cinq le mardi 02 décembre à 19h00, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à la salle des Pillotous, sous la présidence de M. Gérard MEROT.

PRESENTS : M. Gérard MEROT; M. Laurent BENOÎT; Mme Nadine MONTFORT; Mme Édith MERRANT ; Mme Émilie JOUAN ; Mme Viviane JAFFROT, Mme Thérèse HEMERY, Mme Marie-Thérèse EDY; Mme Marie-Annick BANNIER ; M. Arthur JAGLIN

ABSENT : Mme Alice JOUAN (procuration à Mme Émilie JOUAN)

SECRETAIRE : M. Laurent BENOÎT

Convocation du 25 novembre 2025

01-02122025 BILAN DU REPAS DU 18 OCTOBRE ET COLIS DE NOEL

Monsieur le Président indique aux membres du C.C.A.S, que les invitations pour le repas ont été adressées à 120 personnes.
50 personnes (dont 4 membres du CCAS) étaient présentes au repas et 23 personnes ont sollicité le colis.
Le repas a été servi par le Relais de Lanfains, l'ensemble des membres présent est très satisfait de la prestation. Il est proposé d'alléger le menu en 2026 (potage).
Monsieur le Président fait part d'un oubli dans les invitations. Mr Le Président indique s'être excusé auprès de cette personne et propose de lui apporter personnellement un colis. L'assemblée suggère d'abonder ce colis.
La demande de participation à hauteur de 3 € par invité, a permis de récolter la somme de
129€. L'assemblée propose d'abonder cette somme de 121 € par le budget CCAS afin d'effectuer un don de 250 € à l'association « les Tournesols » de Quintin.
Monsieur le Président présente aux membres du CCAS la liste des personnes ayant choisi le colis. La distribution de 23 colis est répartie entre les membres du CCAS et sera effectuée entre le 16 et le 23 décembre. Les colis seront disponibles à la mairie à compter du 16 décembre 2025 en fin de matinée.

Les Membres du CCAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DONNENT LEUR ACCORD pour un abondement d'un montant de 121 € de la somme récoltée lors du repas au profit de l'association « Les Tournesols » afin d'effectuer un don de 250 €.

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212200992-20251202-CCAS01_02122025-DE

<u>DECIDENT</u> d'une valeur de 60 € TTC pour la personne n'ayant pas reçu l'invitation au repas.

<u>PRÉCISENT</u> que les crédits sont prévus au compte 6574 du budget principal du CCAS de l'année 2025

<u>DONNENT LEUR ACCORD</u> pour l'attribution de 23 colis à récupérer en mairie à partir du 16 décembre 2025 fin de matinée en vue d'une distribution avant Noël.

⅄⅄⅄⅄⅄⅄

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Gérard MEROT